



LE CHÂTEAU D'IF

LES PRISONNIERS CÉLÈBRES



+ DOSSIER
THEMATIQUE


MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CENTRE DES 
MONUMENTS NATIONAUX 

LE CHEVALIER ANSELME :

Le chevalier Anselme retient souvent l'attention en raison de sa mort violente et du fait qu'il ait été l'un des premiers prisonniers politiques du château.

Il avait voulu s'emparer de Saluces en Piémont avec le maréchal Bellegarde après avoir menacé Avignon. Anselme resta seul conjuré après le décès de Bellegarde dont il fit emprisonner le fils s'arrogeant le titre de gouverneur du marquisat italien. À court d'argent, il ne put lutter contre les troupes françaises venues le déloger et rentra en France. Il voulait conspirer de nouveau, peut-être contre la Provence. Il demanda à rencontrer Henri de Valois, frère du roi Henri III, nouveau gouverneur du Languedoc. Il signa là sa perte. Après plusieurs rendez-vous manqués entre Berre, Salon et Aix, il fut finalement arrêté et transféré à If en 1582. Il mourut dans sa cellule deux jours après, assassiné, selon les sources les plus fréquentes, par un galérien turc (ou deux). Le roi disculpa par lettres de patentes toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'affaire. Il n'y eut pas de procès. La seule « justification » présente dans les lettres royales semble avoir été de se débarrasser d'un agitateur perpétuel : « le capitaine Anselme, lequel une première fois pardonné pour les trahisons qu'il avait commises, au grand dommage de l'État, y persévérerait obstinément, et était sur le point d'exécuter les dernières ».

PHILIPPE DE LORRAINE, FAVORI DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI LOUIS XIV

Sa présence est signalée, entre autres témoignages, par le journal de Mlle de Montpensier, dont est extrait le passage qui suit. Ce grand seigneur aux mœurs épouvantablement déréglées se montra trop ambitieux et débauché. On lui prête parfois l'empoisonnement de Mme Henriette-Marie, belle-sœur du roi, épouse de Monsieur, avec laquelle il avait des rapports exécrables. Or, il était apparemment à Rome, en exil après son emprisonnement à If lorsqu'elle décéda. Philippe de Lorraine avait réclamé par l'intermédiaire de Monsieur, l'attribution de biens suite au décès de l'évêque de Langres. Celui-ci les lui avait attribués mais seul le Roi pouvait rendre la décision effective. Il refusa. Philippe de Lorraine fut arrêté et mis en prison.

Voici ce qu'écrivit Mlle de Montpensier à son sujet :

« Le roi fit arrêter le chevalier de Lorraine. J'étois à Paris ce jour-là. On me vint dire le matin : « Monsieur est arrivé la nuit, et Madame ; ils s'en vont à Villers-Cotterêts ; le chevalier de Lorraine est arrêté. » J'allais au Palais-Royal ; je trouvai Monsieur fort fâché, se plaignant de son malheur, ayant toujours vécu avec le roi comme il avoit fait, être assez malheureux pour en avoir un si mauvais traitement ; qu'il s'en alloit à Villers-Cotterêts, ne pouvant demeurer après cela à la cour. [...] Le soir comme le chevalier de Lorraine sortoit de la chambre de Monsieur au Châteauneuf, le comte d'Ayen, capitaine des gardes en quartier, l'arrêta. On le mena au vieux-château, puis coucher au bourg, et le lendemain droit au château d'If. »

Elle ajoute aussi : « Ainsi il fut conduit et gardé au château d'If jusqu'à ce que Monsieur fût revenu à la cour et qu'il eût demandé au roi avec soumission de lui donner la liberté. Après qu'il fut sorti de cette prison, on lui dit s'en aller à Rome, d'où il n'est revenu qu'après la mort de Madame. »



02. Philippe de Lorraine, École française du XVII^e siècle, Château de Versailles.



LE COMMANDANT CHATAUD

Il est lié à une page terrible de l'histoire de Marseille : la peste de 1720. Commandant du Grand Saint-Antoine, navire marchand en commerce avec le Liban, il revenait à Marseille en mai 1720 avec un chargement de soie, laine et coton. La loi l'obligeait à déclarer sa cargaison et passer le temps de la quarantaine à Pomègues. Pour d'obscures raisons, l'échevin Estelle donna l'autorisation de faire entrer cargaison et équipage sans respecter ce temps d'isolement. On pense que, propriétaire du navire et de son contenu, il avait tout intérêt à pouvoir réaliser de bonnes affaires rapidement, probablement à la foire de juillet à Beaucaire.

Or, Chataud avait déclaré aux autorités des marins morts durant la traversée de retour. La peste entra dans la ville, via les hommes et le chargement. Michelet, Pagnol et d'autres auteurs, historiens ou non, racontèrent les tragiques événements qui s'ensuivirent et décimèrent un quart de la population provençale, soit à peu près 100 000 personnes. Rappelons qu'à If, la garnison ne fut plus ravitaillée durant deux mois et que les morts furent nombreux, tant à cause des privations que de l'introduction du bacille sur l'île.

Chataud fut incarcéré à If après la fin de l'épidémie, quand le lien eut été effectué entre la propagation de la maladie et la provenance du navire. Son incarcération dura deux ans avant qu'il ne soit innocenté. Les marchandises restantes et le bateau avait été coulés au large de Cassis.

HONORÉ-GABRIEL RIQUETI, COMTE DE MIRABEAU

Il ne séjourna que quelques mois à If, emprisonné sur lettre de cachet à la demande de son père, en raison de ses dettes déjà fort importantes et de scandales liés à une accusation de tentative d'assassinat. Agé d'un vingtaine d'années seulement, récemment marié avec Emilie de Cauvet de Marignane, il avait été enjoint par ordre royal de se retirer sur ses terres éponymes des environs de Manosque à cause de ses dettes. Son père l'avait fait interdire d'emprunt. Peu enclin à respecter l'autorité, quelle qu'elle soit, Mirabeau s'enfuit un soir pour rejoindre sa sœur, Mme de Cabris, à Grasse. Il finit par provoquer le baron de Villeneuve, ennemi de la famille, qui l'accusa ensuite d'avoir voulu le tuer. Rentré précipitamment à Manosque, il fut cependant arrêté et amené à If le 20 septembre 1774.

Il y rédigea son *Discours sur le despotisme*, entre festins et agapes durant lesquels il séduisit la cantinière du fort. Théoriquement interdit de correspondance, il se lia d'amitié avec le pourtant peu amène commandant Alègre, qui l'autorisa à poursuivre ses échanges épistolaires, avec son épouse comme ses amis. Il fut ensuite emprisonné au fort de Joux, plus confortable.

Durant la Révolution, devenu député d'Aix, il plaida à l'Assemblée, dans un discours fervent daté de fin janvier 1790, pour que les prisonniers d'If soient libérés.



03. Honoré-Gabriel Riqueti, Marquis de Mirabeau, Joseph Boze, 1789, Château de Versailles



LE GÉNÉRAL KLÉBER

Inattendue au château d'If, la dépouille du général Kléber y demeura pourtant 18 ans, prisonnière de la vindicte de Napoléon poursuivie post-mortem.

Le général Kléber avait accompagné Napoléon Bonaparte durant la campagne d'Égypte. Ce militaire talentueux, soucieux de la vision culturelle et scientifique de l'expédition, ne s'entendait guère avec son supérieur. La taille imposante du premier n'était pas le seul sujet d'opposition des deux hommes, Kléber accusant Bonaparte, « général à 10 000 hommes par mois », de sacrifier volontiers les soldats à sa gloire, et se trouvant soupçonné en retour d'être « un paresseux qui se laissait mener par le bout du nez par le petit Daumas qui était son mignon ». Kléber reprocha à Bonaparte d'avoir abandonné son armée en position délicate en Égypte pour aller conquérir le pouvoir personnel à Paris, et Napoléon ne le lui pardonna jamais, bien qu'il ait dit lors de l'annonce de l'assassinat de son grand rival : « *La mort de Kléber fut une perte irréparable pour la France et pour moi. C'était un homme doué des talents les plus brillants et de la plus grande bravoure.* »



04. Portrait de Kléber, Jean-Urbain Guérin, 1798. Nationalmuseum, Stockholm.

Kléber fut assassiné au Caire par un fanatique nommé Suleyman en juin 1800. Son corps fut chargé sur une barge qui remonta le Nil en grand pompe, et enterré au fort Ibrahim. Sa dépouille fut rapatriée en France lors du retrait des troupes françaises. À Marseille, elle fut entreposée à If sous prétexte de quarantaine. Elle n'en bougea plus jusqu'à la Restauration. En 1818, Louis XVIII en autorisa le transfert jusqu'à Strasbourg, ville natale du général qui lui organisa des funérailles grandioses.

Aujourd'hui, une installation plastique de Bernard Belluc rappelle le « transit » du corps du général qui avait, l'un des seuls, osé s'opposer ouvertement à Napoléon.

L'ABBÉ FARIA

L'une des cellules mentionne la présence de l'abbé Faria, qui, avant d'être l'archétype de l'honnête homme inventé par Dumas, connut une existence tout aussi romanesque et hanta peut-être momentanément les geôles du château.

Né à Goa en 1756, fils du métis d'origine portugaise, Caetano Vitorino de Faria, il possédait de nobles origines par sa mère, Rosa de Sousa, fille unique d'une famille fortunée. Son père avait fait des études ecclésiastiques avant d'épouser sa mère, dont il se sépara en 1764 pour entrer définitivement en religion.

Elle devint elle-même prieure d'un monastère par la suite. José Custodio de Faria fit des études à Rome et devint prêtre en 1780. Il gagna ensuite Paris où il fréquenta les salons et prit part aux agitations politiques de son temps : en 1795, il participa à la chute de la Convention.

Il acquit un certain renom en se passionnant pour le magnétisme dont il devint l'un des « spécialistes » avant Mesmer. Très contesté ou adulé, il écrivit en 1819 un traité intitulé *De la cause du sommeil lucide*. Les travaux de Charcot et de l'école de Nancy à propos des maladies nerveuses s'inspirèrent cependant de sa doctrine. Chateaubriand qui assistait à une soirée où Faria prétendait tuer un serin par la seule force de la volonté, en mentionna l'échec avec beaucoup d'ironie.

Faria se rendit ensuite à Marseille où il donnait des cours de philosophie dans un lycée. Soutenant une contestation de certains élèves à l'encontre du proviseur, il fut envoyé à Nîmes en « pénitence ». On pense aussi que son appartenance à des cercles révolutionnaires justifia entre temps son emprisonnement à If en 1813.



L'HOMME AU MASQUE DE FER :

Contrairement aux assertions de beaucoup, l'homme au masque de fer, peut-être un frère caché de Louis XIV, mis au secret dans les forteresses françaises, ne fut jamais emprisonné au Château d'If. La plus grande pistole lui a été attribuée symboliquement mais rien dans les archives ne permet de confirmer qu'il y ait été détenu.

L'erreur, la confusion, le besoin romanesque de le penser reposent en partie sur une période transitoire de l'histoire de ce prisonnier mystérieux. En 1687, il fut transféré en passant par les Alpes vers la forteresse de Sainte Marguerite dans les îles de Lérins, prison d'État depuis 1685. Il est mentionné là-bas jusqu'en 1698, date à laquelle il fut amené à la Bastille où il mourut en 1703. On aime à penser qu'il ait fait une étape dans une forteresse marseillaise à cette occasion, prisonnier mythique, archétypal, dans une prison non moins mythique, comme l'un des fleurons de la construction légendaire.

LE MARQUIS DE SADE

À l'instar de Mirabeau, Donatien Alphonse François de Sade faisait partie de cette jeunesse scandaleuse et débauchée qui défrayait la chronique dans les années 1770.

Dans son cas, cependant, les événements furent dramatiques : en 1772, à l'occasion d'une bacchanale à Marseille avec des jeunes femmes, il distribua semble-t-il des bons cantharidés (substance réputée aphrodisiaque) dont les effets secondaires peuvent être violents (voire mortels). Certaines furent malades, crièrent à l'empoisonnement, et certaines sources mentionnent un ou plusieurs décès. L'affaire fit grand bruit.

Le marquis fut emprisonné à la tour de Crest, et son oncle, chanoine à Saint Victor, demanda son transfert à If. L'erreur vient de cette demande formulée mais jamais exécutée.

Les rumeurs furent également entretenues, comme les autres, par l'un des gardiens. Si l'on en croit Emile Espérandieu, un dénommé Grosson, avait pendant trente ans constitué un répertoire des prisonniers plus ou moins imaginaires du château, incluant le Masque de fer et Faria. Tous les visiteurs étaient convaincus par ses dires, les premières pancartes s'y référaient lorsque le château fut ouvert au public au début des années 1890.



05. *Portrait du buste du jeune Marquis de Sade, Charles Amédée Philippe van Loo, Collection particulière*

EDMOND DANTÈS

« Nous ne pouvons-nous empêcher de dire à l'occasion des cachots du château d'If, que le gardien qui renoncera à montrer le cachot de l'abbé Faria, le « calendrier » dont les prisonniers faisait usage, et le « trou » par lequel il communiquait avec Dantès, détruira peut-être quelques illusions, mais rendra service à l'Histoire Le château d'If est assez intéressant par lui-même pour que l'on puisse se dispenser de donner corps à une fiction d'Alexandre Dumas. Et, à la place de l'écriteau que chacun peut lire, nous préférons un avertissement sérieux, indiquant très nettement que l'Abbé Faria et Edmond Dantès n'ont jamais existé que dans l'imagination du plus fécond de nos romanciers. »

En guise d'avertissement solennel, le journaliste Antonin Palliès, dans son article « le château d'If » paru dans le Petit Marseillais du 13 juillet 1894, tenait à tordre le cou à une légende déjà bien installée et colportée dans l'imaginaire des visiteurs. Sans succès.

Aujourd'hui encore, au débarcadère, les visiteurs annoncent triomphalement à leurs enfants que dans cette prison Edmond Dantès vécut plusieurs années avant de s'évader spectaculairement.



OUVRAGES

R. Busquet,

« Le Château d'If »,

In Marseille N°3, mai-juin 1948, p 3-12

E. Isnard

1) « Le vieux Port et ses alentours, le château d'If »,

In Marseille N°14, fin octobre 1951, p 33-38.

2) « Marseille, sa parure d'art et de souvenirs : Le château d'If »,

In Marseille N°44, mai-juin 1961, p. 49-54

N. Ciravegna et G. Blua

Histoire du château d'If suivi de La Prison de la mer,

Autres temps, Géménos, 2005

F. Di Roma

Le château d'If,

éd. Jeanne Laffite, Marseille, 1990

P. Di Roma

« Le château d'If »,

In Marseille, N°181, septembre 1997, p 56-60

R. Duchêne,

Le château d'If. Les îles,

éd. Ouest France, Rennes, 1981

R. Duchêne, J. Contrucci

Marseille,

Fayard, 1999, Chp 48, 75 et 62.

E. Espérandieu

Le château d'If,

Marpon et Flammarion, Marseille, 1895.

N. Faucherre, J-P Brighelli, F. Billou,

Le château d'If et les ports de Marseille,

Coll. Itinéraires du Patrimoine, Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, éd. Du patrimoine, 1999

P. De Laget,

Le château d'If, son histoire, ses prisonniers,

Imprimerie Dumas, Saint-Étienne, 1956

A. Lardier

Des Prisons d'Etat dans le Midi, Histoire du château d'If, es îles sainte-marguerite, des forts Lamalgue, Saint-Jean, Saint-Nicolas, etc.,

Deretz Séverin et CIE, éditeurs, Marseille, 1845.

P. Pontus,

« Le château d'If »,

In Monuments historiques, N° 103, juin 1970, p. 81-96

A. Zysberg

Les galériens, vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France, 1680-1748,

Points Seuil, Histoire, 1^{ère} édition 1987.

Ouvrage collectif,

Les îles de Marseille, découverte du Frioul

éd. Alpes de Lumière, N°157, 2008

Sources anciennes

Mémoire et pièces justificatives par les sieurs Granet, Rebecqy et Pacal, de la ville de Marseille, prisonniers détenus au Château d'If, adressés à nos Seigneurs de l'Assemblée Nationale, Marseille, Mossy, 1789,

Bibliothèque Méjanas, Fonds Patrimoine, Aix-en-Provence.

© CRÉDITS IMAGES

01. Gorioux Antoinette

Centre des monuments nationaux

02. École française du XVII^e siècle

Château de Versailles

03. Joseph Boze

Château de Versailles

04. Jean-Urbain Guérin

Nationalmuseum, Stockholm

05. Charles Amédée Philippe van Loo

Collection particulière

@ SITES INTERNET

<https://www.chateau-if.fr/>

